

ENREGISTRER UNE CERTIFICATION AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE

Sur le marché actuel de la formation, il est important pour les prestataires d'avoir une offre éligible aux dispositifs publics de financement : CPF, projet de Transitions Pro, Pro-A, professionnalisation, apprentissage. Or, dans le cadre de la loi Avenir professionnel, les conditions d'enregistrement aux répertoires nationaux évoluent avec notamment la nécessité de structurer en blocs de compétences les certifications visant un enregistrement au répertoire national ou encore la formalisation de documents tels que le règlement de validation de la certification. Vous souhaitez vous positionner sur ce marché, créer des certifications et en demander l'enregistrement dans l'un ou l'autre des répertoires gérés par France compétences ? Centre Inffo accompagne vos projets.

OBJECTIF DE FORMATION

- > Mettre en œuvre une démarche d'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au Répertoire spécifique (RS) en identifiant ses éléments-clés

PROGRAMME

LE PAYSAGE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Comprendre la certification des personnes

- > Le paysage de la certification professionnelle
- > Les types de certifications enregistrées
- > Les caractéristiques des certifications au sens du RNCP et du Répertoire spécifique

Connaître les évolutions liées à la réforme en matière de certification professionnelle

- > Les conditions d'éligibilité d'une formation
- > Les procédures et délais d'enregistrement
- > Les critères de France compétences pour l'examen des demandes d'enregistrement

L'INGÉNIERIE D'UNE CERTIFICATION

Comprendre la logique de conception d'une certification au RNCP ou au RS

- > Principes de construction du référentiel d'activités/compétences
- > Principes de construction du référentiel d'évaluation
- > Structuration en blocs de compétences : principes de construction, granularité

LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

- > Les contenus des dossiers d'enregistrement au RNCP et au RS
- > Synthèse : élaboration d'un plan d'action type



14 heures soit 2 jours de 9 h à 17 h



1 445 € HT (TVA 20 %) 1 734 € TTC
Pauses-café et déjeuners compris



Centre Inffo, Saint-Denis-La Plaine



De 3 à 12 personnes maximum



2022

12 ET 13
DÉCEMBRE

PUBLIC

Organismes de formation, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, etc., possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RS ou au RNCP

PRÉREQUIS

Aucun, il est conseillé de maîtriser les bases de l'ingénierie de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices individuels ou en sous-groupes : padlet, travaux d'analyse, témoignages vidéos, kit outils...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

MOYENS TECHNIQUES

Les formations se déroulent dans une salle de formation équipée de Centre Inffo, respectant le protocole sanitaire en vigueur. Se munir d'un ordinateur portable ou d'une tablette

INTERVENANT

Alice VIELAJUS, consultante senior en ingénierie et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, test de positionnement, évaluation des acquis, recueil des appréciations

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

